

CHAMPIONNAT REGIONNAL DE BOURGOGNE

FRANCHE COMTE

de PARA TIR à L'ARC



Fédération
Française
du Sport
Adapté

**BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTÉ**



SAMEDI 25 JANVIER 2025

AU COMPLEXE SPORTIF JEAN BURNICHON

RUE LÉO LAGRANGE À MÂCON

13H - 18H

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

S **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

MAÇON
L'ÉNERGIE POUR VOUS, AVEC VOUS!

FFTA

**saône-et-loire
LE DÉPARTEMENT**



INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para-tir à l'arc adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec le club **La Compagnie des Archers Mâconnais** que nous remercions chaleureusement pour leur accueil.

La compétition se tiendra le **samedi 25 janvier 2025 à Mâcon**.

Objectif de la compétition : Ce championnat permettra la qualification des sportifs (jeunes et adultes) de la région pour le championnat de France de para-tir à l'arc adapté qui se tiendra du **4 au 6 avril 2025 à Bourges** et qui permettra d'agrémenter le Ranking CSN Para tir à l'arc Adapté.

Le titre de champion régional sera délivré sur la base des tirs qualitatifs (pas de duels).

Lieu de la compétition : Le championnat se déroulera au complexe sportif Jean BURNICHON rue Léo Lagrange à Mâcon (Fléchage dans la ville) Coordonnées GPS Latitude : N 46°17982 Longitude E : 004°.48374

Contact et information sur la compétition :

- SIMIONATO Grégory, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, gregory.simionato@sportadapte.fr
- concourscompagnie@gmail.com, 06 87 22 08 43

Licence : Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2024-2025, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD).

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

Frais d'inscription : Des frais d'inscriptions de 1 départ **7 €** sont demandés pour chaque sportif. Par espèce, par chèque (à l'ordre de LBFCSA) ou par virement : IBAN : FR76 3000 3003 2000 0507 7688 390

Aspect médical : Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents.

CONDITIONS DE LA COMPETITION

Les catégories :

Le classement qualificatif sera effectué sur la base du classement de la FFSA, soit catégorie AB, BC et CD, par âges, armes et sexes.

Les archers pourront être accompagnés sur le pas de tir (à préciser pour préparation plan de tir) les tirs seront organisés sur la base traditionnelle AB/CD ou AB suivant nombre d'inscription.

Dans la mesure du possible il est souhaité que les accompagnants se mettent au service de l'organisateur pour l'aide aux comptes des points.

Modalité de qualification au championnat de France : Les qualifications au CF 2025 se déroule de la manière suivante :

- l'archer participe à un concours qualificatif, son score est entré au classement national et sa sélection dépend de sa place dans la ranking.

- Les catégories ouvertes aux championnats de France sont : moins de 18 ans, 18 à moins de 50 ans et 50 ans et plus ; Pour les CF, le Simple sur classement de la catégorie des moins de 16 ans est autorisé.

Catégories non qualificatives championnat de France.

La possibilité de tir pour les archers en catégories non officielles est donnée (sous réserve des places disponibles et des réservations).

Les catégories ouvertes non officielles sont les suivantes (seuls les arcs classiques avec ou sans viseur sont acceptés et forment une seule catégorie « scratch » mixte) :

Distance de tir 10m

Distance de tir 15m

Les archers pourront être accompagné sur le pas de tir (l'inscription devra OBLIGATOIREMENT indiquer la nature de l'aide nécessaire et/ou le besoin d'assistant) à préciser pour préparation plan de tir).

Le pas de tir ne sera pas modifié le jour du concours.

Blasons :

Tir à 18 m	Arc classique olympique 16 ans et 50 ans + de 50 ans		Arc nu - Arc BB . -16 ans et 50 ans et +	Arc à poulies (compound) . -16 ans et 50 ans et +
AB	Blason 80 cm 10 zones	-	Blason 80 cm 10 zones	-
BC	Blason 60 cm 10 zones	-	Blason 60 cm 10 zones	Blason tri spot de 60 cm 5 zones
CD	Blason 40 cm 10 zones pour les moins de 18 ans et seniors	Blasons de 60 cm 10 zones pour les + de 50 ans	Blason 60 cm 10 zones	Blason tri spot de 40 cm 5 zones

Déroulement du championnat : (prévisionnel)

- Accueil et ouverture de la buvette à 13h00
- Ouverture du graffe à 13h15
- Début de l'échauffement à 13h30
- Début des tirs qualificatifs à 14h00
- Pause et gouter à 15h15
- Reprise des tirs à 15h35
- Prévision fin de tir qualificatif à 16h50
- Remise des récompenses à partir de 17h00

Modalité d'inscription :

Par mail : concourscompagnie@gmail.com

Récompenses :

Classement individuel : aux 3 premiers de chaque catégorie et/ou aux 3 premiers du championnat

Date limite d'inscription : **Mercredi 22 janvier 2025**